

POSTULAT

Pour que la complexité du système électoral ne soit pas un obstacle à la participation des électeurs !

Nombreuses ont été les réactions de déception suite au fort taux d'abstentionnisme lors des élections communales de mars dernier. En règle générale, la participation a connu un tassement significatif par rapport aux élections de 2006. Diverses explications sont avancées. Certains y voient la conséquence d'un désintérêt grandissant pour la « chose publique ». D'autres invoquent la fréquence élevée des scrutins en Suisse qui provoquerait une banalisation de l'importance des échéances électorales.

En tout état de cause, il est établi que l'abstentionnisme - en particulier à l'occasion des élections - est également dû à la complexité du système électoral et au manque d'information des électeurs.

Par le présent postulat, les soussignés ont l'honneur de demander au Conseil d'Etat d'étudier les pistes des réflexions suivantes et leur faisabilité dans le contexte vaudois :

- Le recours systématique à des **petits croquis ou illustrations** dans les explications relatives aux modalités et délais à respecter pour le scrutin. Les visuels pourraient par exemple indiquer avec une grande croix rouge les erreurs à ne pas commettre et avec un grand « vu » vert les techniques de vote autorisées (pour les élections à la proportionnelle, biffer, panacher, etc.). La nature « indigeste » des textes explicatifs dans les brochures actuelles explique bien souvent le désarroi auquel sont confrontés de nombreux électeurs.
- L'organisation de **séances officielles d'information**, par exemple dans les préfectures, permettant aux citoyens de poser des questions au sujet des élections et au sujet de la manière de voter. Ces séances d'information pourraient par exemple avoir lieu dans la semaine qui suit l'envoi du matériel de vote et seraient alors annoncées dans ledit matériel.
- Des **campagnes de sensibilisation ciblées à l'intention des nouveaux citoyens** (nouveaux citoyens naturalisés, citoyens qui viennent d'obtenir la majorité, électeurs étrangers sur le plan communal, etc.). Ces campagnes de sensibilisation pourraient par exemple prendre la forme d'une petite brochure d'information générale au sujet de l'exercice des droits politiques à envoyer à toutes les personnes concernées. Il s'agirait alors d'utiliser les visuels mentionnés plus haut et de faire le lien avec le site internet mentionné ci-dessous.
- La création d'une **page internet** permettant de composer sa liste de candidats et de faire vérifier la conformité de celle-ci avec les exigences légales. Il conviendrait d'étudier également la possibilité d'imprimer une telle liste de candidats vérifiée et de l'utiliser en lieu et place de la liste fournie dans l'enveloppe de vote. La

création d'un tel site internet devrait être accompagnée d'une campagne d'information active visant à en faire la promotion.

- La création d'un logiciel pour les réseaux sociaux ou d'une application pour téléphones portables (*smartphone*) sur le modèle du site internet évoqué ci-dessus, toujours dans l'idée de faciliter la compréhension des modalités du scrutin.

Ces différentes idées ne constituent pas une liste exhaustive des mesures à prendre. Elles représentent bien au contraire une série de pistes de réflexion à explorer ; le Conseil d'Etat peut à sa guise compléter ou adapter cette liste de suggestions.

Il faut préciser que le présent postulat ne vise pas uniquement les échéances électorales communales, mais aussi les élections cantonales et fédérales. C'est en effet le canton qui est chargé de l'organisation des élections pour les trois niveaux étatiques. En outre, certaines réflexions demandées par le présent postulat peuvent également s'appliquer aux votations. On peut enfin constater que le manque d'informations relatives aux modalités du scrutin a également des conséquences négatives quant au nombre de bulletins nuls. L'ensemble de ces éléments seront pris en compte par le Conseil d'Etat dans la réflexion qu'il mènera sur la base du présent postulat.

Morges, le 31 mai 2010

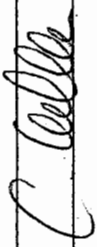

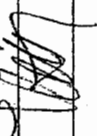

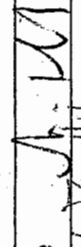


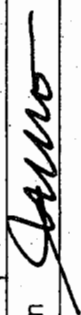
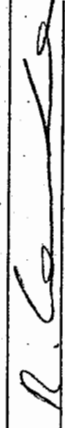

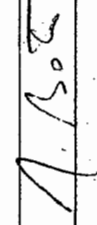
Raphaël Mahaim






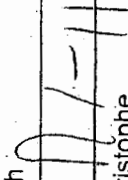


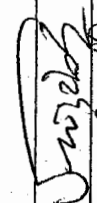
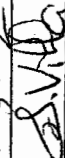
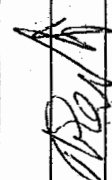

Souhait développer et demande renvoi à commission

Nabain

Liste des députés signataires – état au 3 mai 2011

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François	Devaud Grégory
Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Dind Claudine
Aellen Catherine 	Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel
Amarelle Cesla	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Ansermet Jacques	Chatelain André	Durussel José
Apothéoz Stéphanie 	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Attinger Doepper Claire 	Chevalley Edna	Epars Olivier
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle 	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne 	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent 	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine 	Christen Jérôme	Flora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien 	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bersth Verena	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	Courdesse Régis 	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	De Icco Fabrice	Giardon Julien
Borel Bernard	Deblué François	Glutz Félix
Borloz Frédéric	Décosterd Anne 	Golaz Florence
Bory Marc-André	Delay Elisabeth	Golaz Olivier
Bottlang-Pittet Jaqueline 	Depoisier Anne-Marie	Gorrite Nuria
Bréaz François	Deriaz Philippe	Grandjean Pierre
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grognoz Frédéric

Liste des députés signataires – état au 3 mai 2011

Guignard Jean		Métraux Béatrice	Rithener Christiane	
Guignard Pierre		Meyer Roxanne	Rochat Nicolas	
Haenni Frédéric		Miéville Michel	Rostan Jacqueline	
Haldy Jacques		Modoux Philippe	Roulet Catherine	
Haury Jacques-André		Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth	
Hurni Véronique		Montangero Stéphane	Saugy Roger	
Jaquet-Berger Christiane		Mossi Michele	Schwaab Jean Christophe	
Jaquier Rémy		Mouquin Michel	Schwaar Valérie	
Jobin Philippe		Nicolet Jacques	Schwab Claude	
Junglaus Delarze Suzanne		Pache Rémy	Silauri Alessandra	
Junod Grégoire		Papilloud Anne	Sonnay Eric	
Kappeler Hans Rudolf		Payot François	Sordet Jean-Marc	
Kernen Olivier		Pernoud Pierre-André	Surer Jean-Marie	
Labouchère Catherine		Perrin Jacques	Truffer Jean-Jacques	
Mahaim Raphaël		Pertusio Mario-Charles	Uffer Filip	
Maillefer Denis-Olivier		Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis	
Mange Daniel		Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie	
Manzini Pascale		Poncet Gabriel	Volet Pierre	
Marendaz André		Randin Philippe	Vuillemin Philippe	
Martinet Philippe		Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric	
Mattenberger Nicolas		Rau Michel	Weber-Jobé Monique	
Mayor Olivier		Reichen Gil	Wehrli Laurent	
Maystre Tinetta		Renaud Michel	Wyssa Claudine	
Melly Serge		Rey-Marion Alette	Yersin Jean-Robert	
Mercier Pierre-Alain		Reymond Philippe	Zwahlen Pierre	